

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 10 novembre 2020

## **L'Assemblée des délégués 2020 aura lieu par correspondance**

**Cette année, l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans aura lieu par correspondance. Seule l'élection du nouveau vice-président se voit reportée. Le Comité propose aux délégués d'en transférer la compétence à la Chambre suisse d'agriculture dès que celle-ci pourra se réunir en présentiel.**

En raison de la situation sanitaire actuelle et les restrictions qui y sont liées, il ne sera pas possible de tenir l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans (USP) comme prévu le 19 novembre 2020 à Berne. Le Comité a donc décidé d'une autre solution. Toutes les affaires statutaires ainsi que les élections de renouvellement intégral de la Chambre suisse d'agriculture (CSA), du Comité et des vice-présidents restant en fonction se feront par correspondance.

Pour succéder à Hans Frei et rejoindre les trois autres membres de la présidence, quatre candidats sont en lice : Martin Haab (président de la Chambre zurichoise d'agriculture), Alois Huber (président de la Chambre argovienne d'agriculture), Thomas Roffler (président de la Chambre grisonne d'agriculture) et Hans Jörg Rüeegsegger (président de la Chambre bernoise d'agriculture). Le Comité propose aux délégués de reporter cette élection et d'en transférer la compétence aux membres de la CSA. Cette élection aura lieu lors d'une réunion en présentiel, afin que les candidats puissent se présenter au collège électoral et répondre aux questions de celui-ci. Par ailleurs, plusieurs tours de scrutin sont à prévoir, ce qui rendrait très compliquée une élection numérique ou par voie de correspondance. D'ici là, Hans Frei continuera d'assister aux réunions de la présidence et du Comité en tant qu'invité.

Les délégués peuvent renvoyer le formulaire de vote et d'élection d'ici au 25 novembre. Ils sont également invités à élire un bureau de vote et d'élection, qui procédera au dépouillement et communiquera les résultats au cours de la première semaine de décembre.

### *Renseignements :*

*Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93*

*Urs Schneider, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 438 97 17*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*

### *Renseignements :*

*Nom de la personne de contact, fonction, tél. 0XX XXX XX XX ou 0XX XXX XX XX*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*